



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS  
DE RÉGULATION

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 30 JUIN 2026**

---

**CHIFFRES CLÉS - DONNÉES STATISTIQUES NATIONALES DU SECTEUR DE GAZ NATUREL**

---

L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) vient de publier au mois de juin les données statistiques nationales du secteur de gaz naturel de l'année 2025. Les chiffres clés présentent une vue détaillée de l'évolution de la consommation, des clients résidentiels et professionnels, de l'infrastructure et des prix du gaz naturel du marché au Luxembourg. Le prix de la fourniture intégrée du gaz naturel pour un client résidentiel moyen atteint 9,14 c€/kWh en 2025, une augmentation de 10,9% sur base annuelle. En 2021, ce prix était encore de 5,26 c€/kWh.

---

La consommation en 2025 est de 6 857 GWh (6,86 TWh), une augmentation de 1,54% sur base annuelle. Les détails de la consommation sur plusieurs années en fonction des différents types de catégories sont renseignés dans les chiffres clés. La publication indique également les détails de l'infrastructure, notamment les conduites et les points de fourniture des réseaux de distribution et de transport.

En 2025, le groupe Encevo détient une part de marché de 50,49%, de la fourniture de gaz naturel aux clients résidentiels le deuxième fournisseur étant Sudenergie. Les différentes parts du marché sont renseignées dans le rapport selon les types de clients, à savoir les clients résidentiels, les clients non-résidentiels et à moindre envergure la cogénération pour la production d'électricité.

La dynamique du marché de fourniture de gaz naturel reste faible avec environ 0,1% des clients résidentiels et environ 0,5% des clients professionnels en termes de volume qui ont changé de fournisseurs au cours de l'année. De même, 93,75% de clients optent pour le produit le plus demandé (produit standard) auprès de leurs fournisseurs respectifs, ce chiffre étant autour de 90% depuis plusieurs années.

La production nationale de gaz injectée dans les réseaux à partir de biomasse utilisée, est très faible avec 44 GWh. L'import de gaz naturel est de 6 758 GWh en 2025, quasiment exclusivement à partir de la Belgique.

Le chiffre d'affaires de la fourniture de gaz sur le marché résidentiel et professionnel tous fournisseurs confondus est en baisse de 382 millions d'euros en 2024 à 326 millions d'euros en 2025. Ces montants concernent uniquement la fourniture de gaz et n'incluent pas les frais de réseaux et les taxes. Les prix moyens (hors coûts de réseau et taxes), calculés en divisant les chiffres d'affaires de la fourniture par les volumes consommés des clients résidentiels et professionnels sont renseignés de 2019 à 2025 dans la publication des chiffres clés.

En 2025, le prix de la fourniture intégrée du gaz naturel pour un client résidentiel moyen, qui prend en considération les frais de réseaux, les taxes et aides étatiques s'élève à 91,4 €/MWh, soit 9,14 c€/kWh, une valeur qui correspondait à 82,4 €/MWh en 2024. En 2021, ce prix de fourniture intégrée était de 52,6 €/MWh, donc 73,76% moins élevé qu'en 2025.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- Chiffres clés des données statistiques nationales du marché de gaz naturel :  
<https://www.ilr.lu/espace-statistiques/statistiques/chiffres-cles-du-marche-de-gaz-naturel-de-lannee-2025/>
- Infographie : Statistiques du marché du gaz naturel 2025 :  
<https://www.ilr.lu/publications/infographie-chiffres-cles-du-secteur-du-gaz-naturel-de-lannee-2025/>
- [Tableau de bord – gaz naturel - ILR](https://www.ilr.lu/espace-statistiques/statistiques/tableau-de-bord-gaz-naturel/), avec [données en format ouvert](https://www.ilr.lu/espace-statistiques/statistiques/tableau-de-bord-gaz-naturel/) : <https://www.ilr.lu/espace-statistiques/statistiques/tableau-de-bord-gaz-naturel/>

---

**Contact Presse**    presse@ilr.lu

**Tél.**                    28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.